

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Panacur 250 mg comprimés pour chiens et chats

2. Composition

Par comprimé :

Substance active :

Fenbendazole 250 mg

Comprimés oblongs blancs à blanc grisâtre avec une ligne de cassure.

3. Espèces cibles

Chien et chat.

4. Indications d'utilisation

Pour le traitement des chiens et des chats infectés par des formes adultes et immatures d'ascaris, d'ankylostomes, de trichures et de ténias gastro-intestinaux.

Pour la prévention et le contrôle des infections à *Giardia* chez les chiens.

Chez le chien : *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*, *Uncinaria stenocephala*, *Ancylostoma caninum*, *Trichuris vulpis*, *Taenia pisiformis*, *Taenia hydatigena*, *Giardia*.

Chez le chat : *Toxocara cati*, *Toxascaris leonina*, *Ancylostoma tubaeforma*, *Taenia taeniaeformis*, *Ollulanus*, *Aelurostrongylus*.

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Se laver les mains après utilisation.

Gestation et lactation :

Prévention et traitement des infections intestinales et des ankylostomes chez les chiots nouveau-nés en administrant à la chienne des médicaments en fin de gestation (après 40 jours) et en début de lactation. Étant donné que les effets tératogènes chez les chiens et les chats ne peuvent être totalement exclus dans de très rares cas, le traitement jusqu'au 40e jour de gestation doit être basé sur l'évaluation bénéfice/risque effectuée par le vétérinaire responsable.

7. Effets indésirables

Chien

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités):	Troubles gastro-intestinaux (tels que des vomissements et diarrhée ¹)
Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Réactions allergiques

¹La diarrhée est généralement légère.

Chat

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Troubles gastro-intestinaux (tels que des vomissements et diarrhée ¹)
--	---

¹La diarrhée est généralement légère.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.

Pour le traitement des infections cliniques aux helminthes chez les chiens et chats adultes ou les chiots et chatons sevrés âgés de moins de 6 mois et pour la prévention et le contrôle des infections à *Giardia* chez les chiens, la dose de base est de 50 mg par kg de poids vif pendant 3 jours consécutifs.

<i>Poids vif</i>	<i>Dosage</i>
2,5 kg	1/2 comprimé par jour pendant 3 jours
5 kg	1 comprimé par jour pendant 3 jours
7,5 kg	1 1/2 comprimés par jour pendant 3 jours
10 kg	2 comprimés par jour pendant 3 jours

Pour le traitement de routine des chiens adultes, la posologie de base est de 100 mg de fenbendazole par kg de poids vif en une seule dose.

<i>Poids vif</i>	<i>Dosage</i>
2,5 kg	1 comprimé
5 kg	2 comprimés
7,5 kg	3 comprimés
10 kg	4 comprimés

Un traitement de routine préventif 2 à 4 fois par an est recommandé pour les animaux adultes avec une exposition minimale à l'infestation. Un traitement plus fréquent à intervalles de 6 à 8 semaines est recommandé pour les chiens dans des chenils.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Pour les chiens : écrasez les comprimés et administrez-les dans la nourriture ou dissolvez-les dans l'eau et mélangez-les à la nourriture.

Pour les chats : dissoudre les comprimés dans l'eau et mélanger à un peu de nourriture.

L'administration des comprimés seulement dissous dans un peu d'eau n'est pas recommandée.

Un sous-dosage peut conduire à une utilisation inefficace et favoriser le développement d'une résistance.

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver en dessous de 25° C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car le fenbendazole peut mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V143981

Boîte de 10 comprimés en emballage blister.

Boîte de 20 comprimés en emballage blister.

Boîte de 50 comprimés en emballage blister.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Novembre 2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet GesmbH, Siemensstrasse 107, 1210 Wenen, Autriche

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

MSD Animal Health Belgium

Tél: + 32 (0)2 370 94 01